



INVITATION



RÉUNION PUBLIQUE

Habitat, transports,
environnement, urbanisme...

VENDREDI 16 NOVEMBRE 2018

DE 18H À 20H, au Carroir

Route Nationale, La Chaussée Saint-Victor

**QUELLE
AGGLOMÉRATION
POUR DEMAIN ?**

ENTRÉE LIBRE

agglopolys.fr

02 54 56 49 90



CONSTRUIRE ENSEMBLE LE TERRITOIRE DE DEMAIN

QU'EST-CE QUE LE PLUI HABITAT / DÉPLACEMENTS ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un **document d'urbanisme et de planification** qui permet la mise en cohérence des politiques publiques territoriales.

Il a plusieurs objectifs :

- **Mettre en œuvre le projet intercommunal**, co-construit entre élus à l'horizon de 10-15 ans.
- **Permettre l'articulation des politiques publiques** d'aménagement, d'habitat, de transports, mais aussi d'environnement, de climat ou d'activités économiques.
- **Donner des droits à construire** à la parcelle.

Agglopolys souhaite se doter d'un outil qui harmonisera les règles entre les 43 communes de l'agglomération, préservera et mettra en valeur les paysages, les terres agricoles, le patrimoine pour continuer à accueillir des activités, des entreprises, de nouveaux habitants !

UNE RÉUNION PUBLIQUE POUR ÉCHANGER SUR L'AVENIR DU TERRITOIRE

Le projet politique (ou PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durables), qui précise les grandes orientations stratégiques en matière d'aménagement du territoire, est actuellement débattu par les élus.

Ce temps de présentation et d'échange du PADD est proposé aux habitants pour partager le projet avant qu'il ne soit décliné dans les pièces règlementaires qui constitueront le PLUiHD : un règlement, un zonage, des orientations d'aménagement, ainsi que des programmes d'actions en faveur de l'habitat et des déplacements.

Logement, construction, développement économique, préservation des espaces naturels et agricoles, transports... Nous sommes tous concernés !

CONTRIBUEZ, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, AU PLUI D'AGGLOPOLYS :

- **sur agglopolys.fr/plui** (formulaire en ligne)
- **dans les mairies**, sur le registre dédié
- **par courrier** à Monsieur le Président d'Agglopolys,
Hôtel d'agglomération, 1 rue Honoré de Balzac, 41 000 Blois